

Achat	Potentiel	45%
Objectif de cours		52,00 €
Cours au 28/03/2019 (c)		35,80 €
Euronext Paris Comp C		
Reuters / Bloomberg	XIL.PA / XIL.FP	

Performances	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	-4,9%	0,1%	-3,6%	-24,9%
Perf CAC small	7,5%	-1,1%	9,6%	-20,4%

Informations boursières (en M €)

Capitalisation (M€)	175,8
Nb de titres (en millions)	4,9
Volume 12 mois (titres)	12
Extrêmes 12 mois	29,90 € / 69,00 €

Actionnariat

Marc du Pontavice	36,4%
Flottant	57,8%
Auto-détention	1,5%
Autres	4,3%

Données financières (en M €)

au 31/12	2017	2018e	2019e	2020e
CA	24,4	28,0	35,3	41,2
var %	53,7%	14,6%	26,1%	16,8%
EBE	22,8	24,4	32,5	39,4
%CA	93,6%	87,4%	92,3%	95,6%
ROC	7,6	8,4	10,5	13,7
%CA	31,3%	30,2%	29,9%	33,2%
RN pdg	5,9	5,2	7,7	10,4
%CA	24,4%	18,5%	22,0%	25,2%
Bnpa (€)	1,21	1,05	1,58	2,11
ROCE (%)	10%	9%	10%	12%
ROE (%)	26%	11%	14%	16%
Dettes nettes	25,2	7,8	7,6	4,9
Gearing (%)	109%	16%	14%	7%
Dividende	0,0	0,0	0,0	0,0
Yield (%)	0%	0%	0%	0%

Ratios

	2017	2018e	2019e	2020e
VE/CA (x)	8,2	6,6	5,2	4,9
VE/EBE (x)	8,8	7,5	5,6	5,1
VE/ROC (x)	26,3	21,8	17,4	14,7
PE (x)	29,6	34,1	22,7	17,0

Analyste :

Cécile Aboulian
01 44 70 20 70
caboulian@elcorp.com

Xilam

Loisirs

De bons résultats et une année 2019 pleine de promesses**Résultats annuels 2018**

Suite à la publication de son CA de 28,0 M€ (16,0%) en février dernier, Xilam publie de bons résultats en ligne avec nos attentes avec un ROP ajusté de 7,2 M€ (vs 6,2 M€ 2017 retraité) et un RN de 5,2 M€ (vs 4,8 M€).

Compte tenu de la visibilité qu'offre la valeur, nous sommes confiants dans la capacité de Xilam de poursuivre sa croissance sur les Nouvelles productions (80 demi-heures attendues en 2019 vs 69 en 2018) et sur le Catalogue (4 nouvelles séries en catalogue en 2019). L'année 2020, avec la signature de nouveaux accords de rediffusion sur Oggy et les Cafards et Zig et Sharko devrait être particulièrement favorable à la croissance également.

Commentaires

Sur l'exercice, Xilam a bénéficié d'un mix produit favorable avec une hausse de la contribution du Catalogue dans le CA à 34% en 2018 (vs 32% en 2017). A noter qu'à l'entrée dans le catalogue, seul 30% en moyenne des coûts de la série sont encore à amortir (vs 70% sur le premier cycle d'exploitation). Xilam affiche par ailleurs une hausse de 25% des charges de personnel à 1,6 M€ (embauches 2017 en année pleine + versement de bonus) et a financé son développement avec 0,9 M€ de R&D passés directement dans le P&L (stable en 2019). Malgré la relative stabilisation des coûts de production (environ 26 M€), les DAP sont ressortis en baisse de 5% à 16,0 M€ (à noter que 2/3 sont générées par les nouvelles productions et 1/3 par le catalogue généralement), bénéficiant d'un effet mix favorable.

En terme bilantiel, la dette nette ressort à 7,8 M€ (vs 25,2 M€) prenant en compte la levée de fonds de 22 M€ réalisée en juin 2018 et une baisse de la dette auto liquidative de 16 M€ en 2018. Les frais financiers de production (immobilisés) ont ainsi pu être contenus sur la 2^{ème} moitié de l'exercice (ils s'élevaient à 0,6 M€ en 2017).

2019 va bénéficier de la croissance de la production (+11 demi-heures vs 2018), de la sortie du film d'animation « J'ai perdu mon corps » ainsi que de l'entrée en catalogue de 4 séries (vs 1 série en 2018). L'année 2020, avec la signature de renouvellement de Catalogue sur Oggy et Zig et Sharko ainsi que 20 demi-heures supplémentaires devrait afficher une croissance élevée également. Par ailleurs, Xilam devrait bénéficier, dès 2020, de la diffusion de ses nouvelles productions sur les plateformes numériques dès la sortie en linéaire (vs 12 mois après la première diffusion à date). Ceci devrait constituer un levier de croissance sur les prix et les marges également.

Xilam est revenu sur son projet de croissance externe avec l'intention de réaliser l'acquisition d'une boutique studio d'ici la fin du S1 2019 sur la base d'une valorisation de 1,5x / 2x le chiffre d'affaires. Nous comprenons que la cible pourrait se trouver en France ou en Europe avec un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€.

Compte tenu de la publication, nous ajustons nos attentes à la hausse sur 2019 et 2020 avec un ROC de respectivement 10,5 M€ et 13,7 M€ (vs 9,9 M€ et 13,0 M€) précédemment.

Recommandation

Suite à cette publication, notre objectif de cours est maintenu à 52,00 € avec une recommandation à Achat.

Prochaine publication : chiffre d'affaires S1 2019, le 17 juillet (après bourse)

Compte de résultat (M€)	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Chiffre d'affaires	11,3	15,9	24,4	28,0	35,3	41,2
Excédent brut d'exploitation	10,9	15,4	22,8	24,4	32,5	39,4
Résultat opérationnel courant	1,9	4,3	7,6	8,4	10,5	13,7
Résultat opérationnel	1,9	4,3	7,6	7,2	10,5	13,7
Résultat financier	-0,2	-0,3	0,3	-0,4	-0,6	-0,6
Impôts	0,2	0,8	2,0	1,7	2,2	2,7
Résultat net part du groupe	1,4	3,2	5,9	5,2	7,7	10,4
Bilan (M€)	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Actifs non courants	38,8	44,6	54,0	63,0	67,3	71,0
<i>dont goodwill</i>	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
BFR	-8,9	-7,7	0,0	-0,8	2,5	6,5
Disponibilités + VMP	0,5	0,6	1,8	2,3	23,7	25,8
Capitaux propres	13,5	16,8	23,1	48,6	56,4	66,8
Emprunts et dettes financières	14,4	16,6	27,0	10,1	31,3	30,7
Total Bilan	48,3	55,7	75,4	86,5	117,7	127,9
Tableau de flux (M€)	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Marge Brute d'autofinancement	10,9	15,3	23,3	21,2	29,7	36,0
Variation de BFR	-3,3	0,7	8,2	-0,7	3,2	4,0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	14,3	14,6	15,1	21,9	26,5	32,0
Investissements opérationnels nets	-16,0	-16,7	-24,8	-25,8	-26,4	-29,3
Investissements financiers nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	-15,6	-16,5	-24,1	-25,8	-26,4	-29,3
Augmentation de capital	0,0	0,0	0,0	22,3	0,0	0,0
Variation emprunts	-0,3	-0,2	-0,3	0,0	0,0	0,0
Dividendes versés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie liés au financement	1,6	2,0	10,2	5,4	21,3	-0,6
Variation de l'endettement financier net	0,2	0,1	1,2	1,4	21,4	2,1
Ratios (%)	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Variation chiffre d'affaires	-12,7%	40,6%	53,7%	14,6%	26,1%	16,8%
Marge EBE	96,3%	96,7%	93,6%	87,4%	92,3%	95,6%
Marge opérationnelle courante	16,5%	27,0%	31,3%	30,2%	29,9%	33,2%
Marge opérationnelle	16,6%	27,0%	31,3%	25,9%	29,9%	33,2%
Marge nette	12,4%	20,0%	24,4%	18,5%	22,0%	25,2%
Capex/CA	-141,4%	-105,3%	-101,6%	-92,3%	-74,8%	-71,1%
BFR/CA	-78,6%	-48,3%	-0,2%	-2,7%	7,1%	15,8%
ROCE	4,3%	8,0%	9,6%	9,1%	10,1%	11,8%
ROCE hors GW	4,4%	8,1%	9,7%	9,2%	10,2%	11,9%
ROE	10,4%	18,9%	25,8%	10,6%	13,7%	15,5%
Payout	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Dividend yield	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ratios d'endettement	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Gearing (%)	103%	95%	109%	16%	14%	7%
Dettes nette/EBE	1,3	1,0	1,1	0,3	0,2	0,1
EBE/charges financières	44,2	46,0	-85,9	58,2	54,2	65,6
Valorisation	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Nombre d'actions (en millions)	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Nombre d'actions moyen (en millions)	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9
Cours (moyenne annuelle en euros)	2,1	3,9	24,0	47,7	35,8	35,8
(1) Capitalisation boursière moyenne	10,2	19,2	118,0	234,2	175,8	175,8
(2) Dette nette (+) / trésorerie nette (-)	13,9	16,0	25,2	7,8	7,6	4,9
(3) Valeur des minoritaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
(4) Valeur des actifs financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur d'entreprise = (1)+(2)+(3)-(4)	24,1	35,1	143,2	234,5	183,2	179,3
PER	7,3	6,0	19,8	45,4	22,7	17,0
VE/ EBE	2,2	2,3	6,3	9,6	5,6	4,6
VE/ROC	12,9	8,2	18,8	29,6	18,5	13,8
VE/CA	2,1	2,2	5,9	8,4	5,2	4,4
P/B	0,8	1,1	5,1	4,8	3,1	2,6
Données par action €)	2015	2016	2017	2018e	2019e	2020e
Bnpa	0,29	0,65	1,21	1,05	1,58	2,11
Book value/action	2,8	3,4	4,7	9,9	11,5	13,6
Dividende /action	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Corporate portent sur les douze prochains mois et sont définies comme suit :

- Achat** : Potentiel de hausse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, assorti d'une qualité des fondamentaux.
Accumuler : Potentiel de hausse du titre compris entre 5% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.
Neutre : Potentiel du titre compris entre -5% et +5% en absolu par rapport au cours actuel.
Alléger : Potentiel de baisse du titre compris entre 0% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.
Vente : Potentiel de baisse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, valorisation excessive.
Sous revue : La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), d'un changement d'analyste ou d'une situation de conflit d'intérêt temporaire entre EuroLand Corporate et l'émetteur.

Historique de recommandations

- Achat** : Depuis le 28/09/2018
Accumuler : du 29/03/2018 au 01/06/2018
Neutre : Du 14/01/2018 au 01/02/2018
Alléger : (-)
Vente : (-)
Sous revue : Du 01/06/2018 au 26/09/2018

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

- 1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).
- 2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.
- 3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.
- 4/ Méthode des DCF : la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.
- 5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.
- 6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).
- 7/ Méthode de l'EVA : la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*
Non	Non	Non	Oui	Non	Oui

* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

Ce document ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières en France. Les valeurs mobilières objet de l'opération présentée dans le présent document ne peuvent être et ne seront pas offertes au public en France.

L'offre des valeurs mobilières objet de l'opération présentée dans le présent document a été effectuée dans le cadre d'un placement privé, conformément au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier auprès d'investisseurs qualifiés, agissant pour leur propre compte, tels que définis et conformément aux articles L. 411-2 et D. 411-1 à D. 411-3 du Code monétaire et financier.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce document rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou tout autre pays. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. La Société n'envisage pas d'enregistrer des valeurs mobilières ou de réaliser une offre aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus de l'Union Européenne et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

Aucune copie de ce document n'est, et ne doit, être distribuée ou envoyée aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie.

La diffusion de ce document dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Il appartient aux personnes en possession du présent document de s'informer des éventuelles restrictions locales et de s'y conformer.

Euroland Corporate
17 avenue George V
75008 Paris
01 44 70 20 80